

D.A.P.

Demande d'Acceptation Préalable de Déchets

ISDI de Varzy (58) – Communauté de Communes Haut Nivernais Val d'Yonne (CCHNVY)

N°D.A.P. :

(Cadre réservé à la CCHNVY)

I Producteur (p	ropriétaire / maitre d'ouv	vrage)						
Raison sociale : N° Siret :		@mail :	Personne à contacter:		Téléphone : Commune :			
Adresse :		c man .	Code postal : Co					
2 Demandeur (prestataire)								
Raison sociale :		@mail :	Personne à contacter:		Télér	Téléphone :		
Adresse :	eman .		Code postal :		Commune :			
3 Transporteur (si vous faites appel à plusieurs transporteurs vous devez nous annexer leurs coordonnées)								
Raison sociale :			N° Siret :					
Adresse :	Adresse :			Code postal :		Commune :		
4 Chantier (adres	sse exacte)							
N°: Voie: Code postal: Commune:								
Le lieu du chantier	est-il référencé s	ur le site inter	net Basias ou Basol ? 🗆	oui / □ Non	Si oui, ide	entifiant:		
Type de travaux : ☐ Habitation / ☐ Bureau/Industrie (Privé) / ☐ Bureau/Industrie (Public) / ☐ Voirie/Réseaux / ☐ Ouvrage d'art								
Raison sociale du M.O. (Maître d'Ouvrage) :								
5 Apports estimés (Taux de conversion : 1 m3=16 Tonnes) Terrassement réalisé par (indiquer le nom du terrassier) :								
			Date de première liv	-	Durée du char		(1 an maximum)	
6 Identification du	ı matériau							
		Ι ,						
☐TERRES INERTES [GRAVATS MELANGES BIT COMPRENANT P.				□VERRES & DERIVES		
□Terres et cailloux ne	contenant pas de	□ Béton <i>1701</i>			A			
substances dangereuses 1/ 03 04			3riques 17 01 02 17 03 02		<u> </u>		□ Verre <i>17 02 02 / 19 12 05</i>	
			miques 17 01 02 éton, tuiles et céramiques <i>COPIE DU TEST DE DETECTION DE</i>					
Terres et pierres 20 02 02 ne contenant pas			as de substances	s de substances GOUDRONS A FOURNIR !!				
		dangereuses 1	7 01 07	GOUDKONS A	FOURNIK !!			
7 Historiques des								
□ Date :	□ Date :	□ Date :	🗆 Date :	. 🗆 Date :	🗅 Da	te :	🗆 Date :	
□ Heure :			🗆 Heure :	🗆 Heure :	🗅 He	ure :	🗅 Heure :	
8 Engagement concernant le chantier Le chantier n'est pas connu comme étant Le chantier est connu comme étant contaminé ou potentiellement contaminé, le producteur								
contaminé ou pot	•		Le chantier est connu co		nandeur s'enga		ent containine, le producteur	
producteur et le de	mandeur s'engagei	ntà:	Nous fournir le plan de r	naillage du site <i>(p</i>	olan de maillage gu	i met en évia	lence la classification des terres	
** Nous fournir le plan de maillage du site (plan de maillage qui met en évidence la classification des terres et qui sera utilisé lors des excavations),								
spécifications de cette demande et conforme à Spécifications de cette demande et conforme à Nous fournir les analyses des matériaux reconnus comme non contaminés								
l'arrêté ministériel du 12 décembre 2014, (Selon l'arrêté ministériel du 12 décembre 2014), Transporter les matériaux dans des camions								
conformes à la législation (pas de surcharge,								
EPI obligatoires : chaussures sécurité S3, gants de sécurité, chasuble haute visibilité) Fransporter les matériaux dans des camions conformes à la législation et respectant nos consignes								
Pous informer de toute modification qui interviendrait de sécurité (pas de surcharge, EPI obligatoires : chaussures sécurité S3, gants de sécurité, chasuble haute visibilité)								
sur les éléments stipulés sur la présente demande, Nous informer de toute modification qui interviendrait sur les éléments stipulés sur la présente demande, Fivacuer dans les filières adaptées toute pollution								
Evacuer dans les filières adaptées toute pollution pouvelle qui apparaitrait.								
Il est interdit de procéder à une dilution ou à un mélange des déchets avec d'autres déchets ou produits afin de satisfaire aux critères d'admission « Art 4 de l'AM du 12/12/14 » Nous nous réservons le droit de réaliser des contrôles inopinés sur les chargements, si une présomption de pollution ou de caractère non inerte du déchet se								
présentait au cours des apports sur nos sites. Il sera par ailleurs demandé au client de venir reprendre les matériaux non-conformes immédiatement. Vous vous engagez à réaliser un tri préalable de vos matériaux selon les meilleures technologies disponibles								
Tout déchet interdit sur nos sites fera l'objet d'un refus par la CCHNVY qui en informera les autorités compétentes.								
PRODUCTEUR			DEMANDEUR			CCHN	IVY	
Par la présente, je confirme avoir pris connaissance de			Par la présente, je confirme avoir pris connaissance			Б.		
la notice technique PROC-ISDI-Varzy-01 et m'engage à			de la notice technique PROC-ISDI-Varzy-01 et			Date :	at Cianatura	
en respecter les dispositions. Date :			m'engage à en respecter les dispositions.			Cacnet	et Signature :	
Cachet et Signature :			Date : Cachet et Signature :					
cachice et signature .			Sacrice of Signature					

DAP à nous retourner 48 heures avant les premiers dépôts

PAR MAIL: dechets@cchnvy.fr